

La Lettre du CFA



Lettre d'information du Centre Franco-Autrichien pour le rapprochement en Europe

N° 31
été / automne 2012

Toute l'actualité du
Centre Franco-Autrichien :
www.oefz.at

SOMMAIRE

L'éditorial du SG **page 1**

Les synthèses du CFA

Quelle politique de sécurité et
de défense pour quelle Europe?
page 2

« Merkollande »: une nouvelle
constellation
page 9

Conférences-débats

La France et l'Europe avec Hubert
Védrine **page 12**

La Hongrie et l'Europe avec Ro-
bert Badinter **page 14**

L'agenda du CFA

Vers une stratégie européenne
pour l'espace alpin, Innsbruck,
11 octobre 2012
page 16

Les analyses du CFA n° 2

La Présidence polonaise du
Conseil de l'Union européenne
page 17

Les activités du Secrétaire général
page 17

L'Éditorial



Peter Jankowitsch
Ambassadeur,
Secrétaire général du
Centre Franco-Autrichien

Chères amies et chers amis du CFA,

A l'heure des grandes mutations qui agitent l'Europe et le monde, l'action politique devient un exercice difficile. Les défis géopolitiques qu'accompagnent les printemps arabes à la périphérie de l'Union; les bouleversements systémiques qui surgissent avec l'émergence de nouvelles puissances régionales et globales; les périls économiques et financiers, qui pèsent sur les états membres; la fragilité des systèmes sociaux européens, mis à mal par les difficultés économiques grandissantes; tous ces défis requièrent une capacité d'action accrue au niveau européen. Au-delà de la somme des énergies individuelles des états-membres, c'est l'action commune de l'UE dans ces champs politiques qui seule permettra de relever ces défis.

Or l'Union peine encore à dépasser sa condition d'espace composite, formé de divers états, de diverses nations attachés à la défense de leurs propres intérêts. Elle peine à s'affirmer comme acteur international capable de parler d'une seule voix et à agir en conséquence. A-t-elle dès lors réellement la capacité de faire face aux défis importants qui se présentent à elle?

L'Union n'est pas comparable à un état tel que nous le connaissons. Et

pour cause: elle est avant tout un projet. Or ce qui ressemble à une faiblesse est aussi son atout. Car l'Union, plus encore que ses états membres, apprend de ses échecs, elle s'adapte, elle évolue, elle innove. Elle a su développer au fil du temps une formidable capacité d'apprentissage, de laquelle elle tire aujourd'hui sa force. Elle cultive enfin un intarissable souci de se parfaire, qui est essentiel au regard de la complexité des défis contemporains.

Dans le domaine de la sécurité et de défense, l'Union s'est ainsi engagée pour une intégration renforcée, dans la lignée de l'intégration politique du continent, initiée il y a un demi-siècle. L'essoufflement de la PCSD suscite donc des interrogations, que le Centre franco-autrichien a abordées lors de sa dernière conférence (cf. page 2). De même, l'élection de François Hollande à la Présidence de la République Française est une source de réflexion, dans une Europe prise dans la tourmente (cf. page 9). Et la montée des nationalismes, notamment en Hongrie, ne peut être passer sous silence. Ces thèmes ont donc fait l'objet de débats organisés par le Centre durant le premier semestre 2012. Les synthèses présentées ici visent à pousser la réflexion à leur endroit, afin de faire vivre l'apprentissage dont sont capables les Européens. Afin de stimuler les réflexions innovantes, le Centre consacrera enfin sa prochaine conférence à l'émergence d'un nouvel espace régional en Europe: l'espace alpin (cf. p. 16).

Peter JANKOWITSCH
Vienne, le 2 juillet 2012



Quelle politique de sécurité et de défense pour quelle Europe? Vienne, le 14 mai 2012



Bundesministerium für Landesverteidigung
Direktion für Sicherheitspolitik

La politique commune de sécurité et de défense de l'Union Européenne (PCSD) est un chantier essentiel du projet d'intégration de l'UE. Née dans la tourmente suscitée par les guerres balkaniques, la PCSD s'est développée au fil des ans comme un outil intégré de gestion des crises reposant sur deux composantes : l'une militaire avec les missions de Petersberg, et l'autre civile avec les missions de Feira. Cette double approche constitue la marque de l'action internationale de l'UE. Depuis 2003, l'Union s'est ainsi engagée militairement en Macédoine, en Bosnie-Herzégovine, au Congo au Tchad et dans la Corne de l'Afrique, et a déployé des opérations civiles dans près d'une quinzaine de pays. Cet engagement civil et militaire à l'international, le développement de liens institutionnels et opérationnels entre l'UE et l'Otan, l'adoption d'un concept stratégique pour la sécurité européenne en 2003, la consolidation des structures européennes en matière de gouvernance extérieure et les avancées institutionnelles adoptées par le Traité de Lisbonne, sont autant de facteurs participant au positionnement international de l'Union.

Les enjeux sont considérables, mais ils doivent compter avec de nombreux obstacles, qui pèsent de façon croissante sur la PCSD. A l'heure de la crise financière, des restrictions budgétaires qu'elle commande, du retour en force des approches nationales en Europe, du recul des multilatéralismes dans le monde, des changements systémiques qui affectent les équilibres internationaux, des défis existentiels posés à l'Otan, et des nouvelles menaces qui émergent, une réflexion approfondie s'impose afin (re)penser la politique européenne de sécurité et de défense. Quel bilan peut-on dresser du développement de la PCSD ces dix dernières années ? Comment penser la sécurité dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes ? L'Europe court-elle le risque d'une démilitarisation structurelle ? Quel modèle peut-on imaginer pour la défense européenne de demain ? Et quelles perspectives entrevoir pour la coopération transatlantique ?

C'est afin de discuter de ces questions que le Centre franco-autrichien (CFA) et l'Institut français des relations internationales (Ifri) ont choisi d'organiser une conférence internationale à Vienne

le 14 mai 2012. L'organisation de cette conférence s'est déroulée en étroite coopération avec le Ministère de la Défense autrichien (direction pour la politique de sécurité) et l'Académie militaire de Vienne. La conférence a connu un franc succès auprès des intervenants, du public, venu en grand nombre, et des médias.

Un grand nombre d'invités très prestigieux, issus de France, d'Autriche mais aussi de République Tchèque, d'Hongrie, de Slovaquie et de Pologne ont contribué au succès de cette événement, dont Johann **PUCHER**, directeur pour la politique de sécurité au ministère fédéral autrichien de la Défense nationale, Krzysztof **LISEK**, membre du Parlement Européen, vice-président de la sous-commission sécurité et défense du Parlement européen, et auteur d'un rapport parlementaire sur les implications de la crise financière pour le secteur de la défense, Werner **FAS-SLABEND**, ancien ministre autrichien de la Défense et président de l'Institut autrichien pour la politique européenne de sécurité.

Les contributions des intervenants sont pour la plupart consultables sur le site internet du CFA : www.oefz.at.

* **Participaient également à la conférence:** Peter **JANKOWITSCH**, ancien ministre des affaires étrangères de l'Autriche et secrétaire général du CFA, Arnaud **MIGOUX**, chef du bureau politique européenne au ministère français de la Défense et des anciens combattants, Louis **GAUTIER**, président du groupe Orion / Fondation Jean-Jaurès, Dominique **DAVID**, directeur exécutif de l'Ifri, Yves **BOYER**, professeur à l'Ecole Polytechnique, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique, Rastislav **KACER**, président de la Commission atlantique de la Slovaquie, Jan **HAVRANEK**, directeur adjoint de la division politique et stratégie de défense au ministère tchèque de la Défense et des forces armées, Istvan **GYARMATI**, président du Centre international pour la transition démocratique, Maurice **DE LANGLOIS**, conseiller à la représentation militaire française auprès de l'UE, Gerhard **JANDL**, chef du département pour la politique de sécurité au ministère autrichien des affaires européennes et internationales, Heinz **GÄRTNER**, professeur à l'Institut de sciences politiques de l'Université de Vienne et Senior Fellow à l'Institut autrichien pour la politique internationale (OIIP) et Florent **MARCIACQ**, chercheur associé au programme de gouvernance européenne de l'Université de Luxembourg et au département des sciences politiques de l'Université de Vienne.

Synthèse

La présente synthèse est diffusée sous la seule responsabilité du Centre Franco-Autrichien. Son contenu n'engage pas les auteurs auxquels elle fait référence, ni celle des coorganisateur de la conférence.

Introduction

Il y a un peu plus de dix ans, l'Union Européenne (UE) se dotait au Conseil européen de Cologne d'une Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Éprouvée par son impuissance face à la guerre dans les Balkans, l'UE espérait ainsi pouvoir apporter des solutions civiles et militaires aux situations de crise et assumer son rôle d'acteur international. Sur le plan militaire, l'UE incorpora avec le Traité de Maastricht des éléments essentiels de l'Union pour l'Europe Occidentale, une organisation de défense collective, et identifia un champ d'action : les missions de Petersberg (missions humanitaires et d'évacuation ; missions de maintien de la paix ; missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris dans les opérations de rétablissement de la paix). Ce champ d'action de l'UE fut étendu par le Traité de Lisbonne afin d'y inclure les opérations de désarmement, le conseil et l'assistance militaire, la stabilisation post-conflit et la lutte contre le terrorisme. L'UE formula en outre objectifs militaires en termes de capacité (Objectif global d'Helsinki) en 2003 et 2010 et institua une Force de réaction rapide européenne visant à répondre sur le terrain aux situations d'urgence. Sur le plan civil, l'UE identifia en 2000 lors du Conseil européen de Sana Maria da Feira un champ d'action et quatre priorités : la police, l'état de droit, l'administration civile et la protection civile. Elle définit également des Objectifs globaux civils en 2008 et 2010 en terme de capacités, afin d'assurer une gestion des crises efficace. En 2003, l'UE se dota par ailleurs d'une Stratégie Européenne de Sécurité, un document essentiel précisant les menaces clés auxquelles le continent fait face, et délimitant des orientations stratégiques. Avec la consolidation, par le Traité de Lisbonne, des structures de gouvernance européenne, l'UE renforça enfin en 2010 ses capacités institutionnelles, et renomma la PESD en Politique commune de sécurité et de défense (PCSD).

Malgré ces avancées remarquables, la PCSD est aujourd'hui en crise, alors même qu'elle se heurte à de grands défis internationaux. Bien que l'UE ait mené une vingtaine d'opérations civiles et militaires entre 2003 et 2008, l'absence d'action concertée de la part des Européens lors de la crise libyenne résonne



Peter JANKOWITSCH, Secrétaire Général du Centre Franco-Autrichien

comme un échec (P. Jankowitsch). Au-delà de la question libyenne, c'est l'action de l'UE face au printemps arabes qui jette un doute sur la crédibilité et l'efficacité des instruments européens de gestion des crises. Ces insuffisances sont d'autant plus regrettables que l'Union doit dans le même temps faire face à des défis géostratégiques très importants. Les bouleversements systémiques, qui résultent de l'émergence de nouveaux acteurs, induisent des changements profonds dans les structures d'alliances traditionnelles et un essoufflement des multilatéralismes classiques, alors même que peinent à émerger de nouvelles logiques et de nouvelles structures. (D. David). De plus en plus, les états cultivent leurs liens bilatéraux, et rechignent à s'appuyer sur des logiques multilatérales (J. Pucher). Alors que les moyens de régulation internationale perdent de leur efficacité, les questions de légitimité internationale deviennent de plus en plus contestées, en particulier par les puissances émergentes (D. David; L. Gautier). A cela s'ajoute la multiplication des crises internationales et un contexte économique défavorable. C'est dans ce contexte très sensible que l'Union évolue aujourd'hui, et c'est à la lumière de ces défis qu'une réflexion sur la PCSD doit être menée.

Le bilan de la PCSD

Une PCSD en crise ?

La PCSD se trouve aujourd'hui dans une « crise de puberté » (J. Pucher). Malgré les bonnes perspectives

de développement offertes par le Traité de Lisbonne, la PCSD souffre de n'avoir pu matérialiser les ambitions de l'Union en matière de politique internationale. Conçue pour accroître la crédibilité internationale de l'UE en situation de crise, la PCSD n'a pas non plus permis de répondre aux attentes légitimes qui portent sur l'Union.



Johann PUCHER, directeur pour la politique de sécurité au ministère fédéral autrichien de la Défense nationale, Peter JANKOWITSCH, Secrétaire Général du Centre Franco-Autrichien, Dominik DAVID, directeur exécutif de l'Ifri

Sur le plan politique, tout d'abord, la PCSD fut affectée par l'essoufflement de la dynamique politique d'intégration européenne (D. David). Affaiblie dans sa volonté d'action commune, l'Union fut ainsi souvent délaissée au profit de coopérations plus traditionnelles se tenant au sein de l'Alliance transatlantique (L. Gautier). Ce fléchissement de la volonté politique contraste avec les élans volontaristes de l'Union, qui reconnut pourtant dans son Concept stratégique de 2003 que les défis contemporains auxquels le continent doit faire face dépassent les capacités individuelles des états-membres (G. Jandl). L'émergence de nouvelles menaces stratégiques (prolifération des armes de destruction massive, terrorisme international, conflits régionaux ayant des répercussions internationales, états en déliquescence, criminalité organisée...) requiert un regain de volonté politique au niveau de l'UE, qui semble désormais manquer (G. Jandl).

Sur le plan civil et militaire, le bilan de la PCSD est également mitigé. Certes, l'Union a depuis 2003 agi de façon globale, notamment en Macédoine, au Kosovo, au Congo, en Iraq, en Afghanistan ou en Aceh. Plusieurs opérations sont d'ailleurs encore en cours, par exemple l'opération Atalanta pour lutter contre la piraterie dans la Corne d'Afrique, ou l'opération Althea en Bosnie-Herzégovine, dont le mandat exécutif paraît néanmoins de moins en moins justifié (G. Jandl). Malgré cet engagement global, l'Union n'a cependant eu de cesse de revoir ses ambitions en matière de capacités d'intervention. Alors que les Conseils européens de Nice et de Laeken prévoyaient

la possibilité de déployer une force de 60000 hommes pendant 18 mois, l'Union peine aujourd'hui à atteindre les 18000 hommes et souffre de n'avoir pu développer des capacités de planification militaire suffisantes (G. Jandl; L. Gautier). Quant aux Battlegroups, ils n'ont pas acquis d'expérience opérationnelle convaincante, ce qui pose la question de leur utilité réelle (G. Jandl; L. Gautier). Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne et la mise en place du Service européen d'action extérieure fin 2010, les structures de gestion de crise, en particulier militaires, apparaissent enfin affaiblies, car leur « cœur de métier » semble aujourd'hui menacé par leur focalisation excessive sur des missions civiles et humanitaires. (A. Migoux). L'équilibre initialement imaginé il y a dix ans entre les dimensions militaires et civiles de la gestion de crise semble avoir fait long feu. De plus en plus, l'Union se concentre sur des missions coopératives civiles et faute de volonté politique et de capacités adéquates, elle délaisse les missions à caractère plus militaire (J. Pucher).

L'UE n'a d'ailleurs lancé aucune opération militaire depuis 2008. Seule l'opération Atalanta témoigne aujourd'hui de l'engagement véritablement militaire de l'Union dans la gestion des crises. Cet affaiblissement structurel du volet opérationnel de la PCSD, particulièrement dans sa dimension militaire, n'est pas favorable à l'affirmation internationale de l'UE. La défaillance européenne dans le traitement de la question libyenne peut être comprise dans ce contexte, encore aggravé par le manque de leadership politique au niveau de l'UE et le manque de solidarité entre les états-membres (M. de Langlois; A. Migoux). Car le rôle de l'UE en matière d'intervention militaire tend à se restreindre à la gestion d'après-crise ou à la provision d'expertise, que se soit en matière de formation des forces armées ou de réforme du secteur de la sécurité (A. Migoux). Ces tâches sont importantes, mais elles ne sont pas à la hauteur des ambitions de l'UE et des défis qui se posent à elle.

Sur le plan industriel, la PCSD souffre de carences importantes, notamment dues à l'insuffisante concentration du secteur militaro-industriel (L. Gautier). Depuis la constitution d'EADS, pratiquement aucun groupe de cette stature ne s'est formé en Europe, et les programmes de recherche véritablement européens (à l'instar de l'A400M) sont aujourd'hui moins nombreux qu'il y a dix ans. L'UE investit d'ailleurs quatre fois moins que les Etats-Unis dans le secteur militaro-industriel, et dépense huit fois moins dans la recherche & le développement militaire (L. Gautier). Malgré de réels besoins (notamment en matière de drones, de transport et de logistique), l'Union ne fa-

vorise pas suffisamment son industrie militaire (W. Faslabend).

Au final, le bilan de la PCSD témoigne d'un fossé grandissant entre les ambitions proclamées par l'UE au début des années 2000 et ses capacités d'action réelles, surtout en matière militaire (J. Pucher). Parce qu'il pèse sur négativement sur crédibilité de l'UE, ce fossé doit être contenu. Or, il est peu probable que la « neutralité de bon ton » adoptée par l'UE depuis lors soit une solution adéquate pour un continent de près de 700 millions d'habitants (M. de Langlois).

Les raisons de l'essoufflement de la PCSD

Les raisons de l'essoufflement de la PCSD sont diverses. Tout d'abord, il faut noter que la PCSD est relativement jeune, et qu'elle n'est, de fait, pas encore arrivée à maturation (G. Jandl; J. Pucher; F. Marciacq). Ensuite, la PCSD touche à des questions de souveraineté nationale, qui rendent chaque avancée très sensibles (L. Gautier; F. Marciacq). L'esprit de défense s'appuie en effet sur une notion de citoyenneté, d'appartenance à une communauté solidaire, qui peine à émerger au niveau européen (M. de Langlois; F. Marciacq). C'est pourquoi le développement de la PCSD ne peut s'envisager sans une dynamique européenne plus large d'intégration politique. Or cette dynamique connaît depuis quelques années un ralentissement majeur. La rupture, lors de la guerre d'Iraq, entre la « vieille Europe » et l'Europe cen-



Johann **PUCHER**, directeur pour la politique de sécurité au ministère fédéral autrichien de la Défense nationale

trale, les referenda français et néerlandais, qui enterrèrent le Traité Constitutionnel, et plus récemment, les problèmes économiques, auxquels font face les états de l'UE, ont chaque fois éprouvé la solidarité de l'Union et miné sa logique intégrative (L. Gautier). Au manque de leadership européen s'ajoute en outre des tendances croissantes œuvrant à la renatio-

nalisation des questions de défense (J. Pucher; I. Gyarmati).



Maurice **DE LANGLOIS**, conseiller à la représentation militaire française auprès de l'UE, Istvan **GYARMATI**, président du Centre international pour la transition démocratique, Gerhard **JANDL**, chef du département pour la politique de sécurité au ministère autrichien des affaires européennes et internationales, Florent **MARCIACQ**, chercheur associé au programme de gouvernance européenne de Université de Luxembourg et au département des sciences politiques de l'Université de Vienne

Au cœur du problème de l'essoufflement de la PCSD se situe aussi et surtout une volonté politique défaillante. Durant la Guerre Froide, les Européens se sont habitués à jouer les seconds rôles en matière de sécurité internationale, et ont laissé les Etats-Unis veiller à la paix mondiale (W. Faslabend). Alors que la création de structures de défense commune visait précisément à déconstruire le paradigme désuet des Etats-Unis gendarmes du monde, les résistances persistantes de la Haute Représentante et des responsables politiques associés ont eu raison du volontarisme européen, et ont réussi à imposer l'idée d'une PCSD principalement civile qui serait complémentaire de l'action militaire de l'OTAN. (A. Migoux). C'est là que le bât blesse : « nous ne savons pas, nous Européens, quelle Europe nous voulons. » (D. David). S'agit-il d'une Europe responsable de sa propre sécurité, ou d'une Europe se reposant sur des synergies avec d'autres acteurs, et usant de la diplomatie du carnet de chèques (D. David) ? Répondre à cette question est une condition préalable à la relance de la PCSD, car c'est sur la base d'une telle réflexion que naîtront les orientations politiques et le leadership nécessaires à l'accomplissement d'une volonté politique renouvelée (M. de Langlois).

La PCSD souffre également d'une légitimité démocratique défaillante, qui contribue à son essoufflement. Conçue par les élites, elle peine à s'ancrer au niveau des citoyens européens (F. Marciacq; M. de Langlois). Ce constant est problématique, car la crédibilité internationale de l'UE dépend aussi la légitimité interne de la PCSD. Partout, l'Union cherche en effet à promouvoir la démocratisation des politiques de défense et de sécurité ; elle s'engage notamment en faveur du contrôle parlementaire des forces armées. Or en l'absence d'une légitimité forte de sa propre

politique de défense et de sécurité, l'Union ne peut montrer l'exemple de façon convaincante (F. Marciacq). La question de la légitimité démocratique de la PCSD est en outre essentielle pour le lien de confiance que l'Union se doit de tisser avec ses citoyens, d'autant que ceux-ci contribuent au budget de défense de l'Union et aux forces armées.



Arnaud **MIGOUX**, chef du bureau politique européenne au Ministère français de la Défense et des anciens combattants, Werner **FASSLABEND**, ancien ministre autrichien de la Défense et président de l'Institut autrichien pour la politique européenne de sécurité, Istvan **GYARMATI**, président du Centre international pour la transition démocratique, Dominique **DAVID**, directeur exécutif de l'Ifri

A ce jour, la PCSD est principalement légitimée suivant par un consensus permissif, qui conditionne la légitimité de la PCSD à son efficacité. Les décisions en matière de PCSD sont souvent prises sans que soient associés les citoyens européens, et d'ailleurs, seuls 1 à 2% d'entre eux jugent ces questions prioritaires (F. Marciacq). Les citoyens européens manifestent même une certaine méfiance à l'égard de la notion de souveraineté partagée, pourtant nécessaire au développement de la PESD (M. de Langlois). Ou ils ne comprennent pas les processus de décision, et se désintéressent donc des débats ex ante (D. David). Le manque de visibilité des opérations de l'UE et leur cadre souvent très restreint favorisent certainement ces phénomènes, quand ils ne suscitent pas de déception (G. Jandl). Malgré leur désintérêt pour la PCSD, la majorité des citoyens européens estiment néanmoins que l'Union devrait approfondir son intégration dans ce domaine, et développer une PCSD indépendante de l'Otan et des Etats-Unis. A mesure que la participation des citoyens à la gouvernance européenne s'intensifie, on peut donc s'attendre à une redynamisation de la PCSD. Mais cette redynamisation interviendra au prix d'un basculement dans la logique de légitimisation. Au consensus permissif devra en effet succéder une légitimité participative de la PCSD, fondée sur les parlements nationaux ou le Parlement Européen. Or la PCSD ne fait à jour que très peu appel à ces types de légitimité (F. Marciacq). Alors qu'il n'y a pas de norme européenne en matière de contrôle parlementaire de la PCSD au

niveau national, le rôle du Parlement Européen reste très limité, et ses prérogatives en matière budgétaire, acquise par le Traité de Lisbonne, peuvent encore être contournées (F. Marciacq).

De manière plus conjoncturelle, la PCSD souffre enfin de la crise économique et financière. Dans le contexte économique actuel, les questions de défense sont en effet reléguées au second plan (L. Gautier; J. Havranek). Avec elle surgit aussi le spectre d'une démilitarisation de l'UE (P. Jankowitsch; D. David; W. Fasslabend). Les réductions budgétaires qu'elle entraîne partout en Europe posent trois problèmes (D. David). Celui des volumes globaux des dépenses de défense, qui n'ont de cesse de baisser depuis plusieurs années et se traduisent par une incapacité à agir (cf. la guerre en Libye) ; celui des volumes relatifs, puisque d'autres puissances (notamment la Chine et l'Inde) voient leur budget de défense augmenter (W. Fasslabend) ; celui des affectations budgétaires erratiques, qui induisent la création d'armées dont les effectifs et les équipements ne correspondent à aucune hypothèse opérationnelle. Il est clair que des coupes budgétaires non coordonnées en Europe pourraient entraîner la perte totale de certaines capacités militaires (K. Lisek). Il convient donc, plus que jamais, d'embrasser une logique concertée en matière de défense.

Pour une relance de la PCSD

Coopérations bi- et mini-latérales

Certaines pistes, évoquées pour une relance de la PCSD, doivent être prises avec beaucoup de prudence. La recherche de substituts bilatéraux à l'action commune, à l'instar des accords franco-britanniques de Lancaster, apparaît certes comme un palliatif aux défaillances du multilatéralisme euro-



Yves **BOYER**, professeur à l'Ecole Polytechnique, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique

péen (D. David). Et l'émergence d'un axe France/Grande-Bretagne/Allemagne est une condition favorable au développement de la PCSD (L. Gautier). Mais de telles coopérations, aussi souhaitables soient-elles, ne peuvent répondre aux défis qui se posent à l'Europe. Plus généralement, les coopérations bilatérales ou régionales n'ont de sens que si elles incarnent une volonté européenne majoritaire visant à défendre des intérêts européens. Cela suppose que les orientations politiques en matière de sécurité et de défense soient définies au niveau de l'Union avant d'être appliquées de façons diverses au niveau par les états membres (D. David; I. Gyarmati). Cela suppose donc des intérêts stratégiques proprement européens, auxquels les préférences individuelles des états membres ne peuvent se soustraire (I. Gyarmati). Si de telles coopérations ne sont pas la panacée pour l'Union, des leçons peuvent néanmoins être tirées d'expériences régionales déjà existantes en matière de défense (Pays Baltes, Groupe de Visegrad, etc...) (I. Gyarmati). Ces expériences montrent qu'il convient de commencer avec des projets modestes et réalistes, plutôt que chercher à révolutionner la PCSD (I. Gyarmati; J. Havranek).

Coopération transatlantique

De même, l'Union ne peut placer trop d'espoir dans sa quête de « pooling and sharing » avec l'Otan. Car cette approche, instituée par les Accords Berlin Plus, a d'ores et déjà atteint ses limites (J. Pucher; Y. Boyer). Si beaucoup, à l'instar des pays du groupe de Visegrad, considèrent que l'UE et l'Otan sont des organisations jouant un rôle complémentaire (J. Havranek), il ne faut pas négliger les transformations qui s'opèrent au sein même de l'Otan, et qui, par la force des choses, affectent l'UE. La dépendance disproportionnée de l'Europe, au travers de l'Otan, par rapport aux Etats-Unis dans les affaires liées à la défense (K. Lisek; R. Kacer) ; le désengagement des Etats-Unis en Europe pour des raisons d'économies budgétaires (Y. Boyer) ; l'invitation faite à l'UE par Robert Gates en juin 2011 à se prendre en charge (M. de Langlois; J. Pucher) ; les échecs successifs des tentatives de développer des forces européennes dans le cadre de l'Otan (DCI, PCC, NRF) (Y. Boyer) ; le fait que les Etats-Unis, à terme, ne garantiront plus la sécurité de l'Europe car ils se concentreront sur l'Asie (K. Lisek; Y. Boyer) ; et la volonté des citoyens européens de mettre en place une PCSD indépendante de l'Otan et des Etats-Unis convoient un seul et même message : l'Union ne peut se défausser



Rastislav KACER, président de la Commission atlantique de la Slovaquie, Dominique DAVID, directeur exécutif de l'Ifri, Heinz GÄRTNER, professeur à l'Institut de sciences politiques de l'Université de Vienne et Senior Fellow à l'Institut autrichien pour la politique internationale (OIIIP), Yves BOYER, professeur à l'Ecole Polytechnique, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique

sur l'Otan en aspirant simplement au « pooling and sharing » transatlantique de ses ressources. Elle doit au contraire chercher à assumer un « burden-sharing » intelligent selon une division du travail (géographique, fonctionnelle, structurée ou ad hoc), qui reste à établir (G. Jandt; R. Kacer; J. Havranek).

Pour ce faire, l'UE doit se garder de subir la tendance de l'OTAN à être présente sur la totalité du spectre de gestion de crise (A. Migoux). Elle doit identifier ses avantages comparatifs, développer des synergies fortes, qui crédibilisent son action, et surmonter son refus ou son incapacité à s'engager hors zone, notamment en Afrique ou en Asie (Y. Boyer; W. Fasslabend). Pour l'UE, cela peut passer par le développement prioritaire de capacités de type non-militaires afin de lutter contre la criminalité cybernétique, le crime organisé ou le terrorisme international (I. Gyarmati).

Quoi qu'il en soit, il convient aujourd'hui de tourner la page des querelles institutionnelles entre l'UE et l'OTAN, car « les problèmes de l'UE et les problèmes de l'Otan, ce sont les mêmes » (L. Gautier; J. Havranek; R. Kacer). Ce dont les Européens ont avant tout besoin est donc de se mettre d'accord sur le type d'intervention qu'ils entendent mener, quitte à les mener par la suite dans le cadre de l'Otan (L. Gautier). Car la coopération transatlantique ne peut faire oublier aux Européens que l'Union, contrairement à l'Otan, n'est pas un simple instrument au service des états. Elle est un projet politique, qui requiert une vision commune.

Pour une nouvelle vision de la PCSD ?

La relance de la PCSD passera avant toute chose par une nouvelle prise de conscience des Européens à l'égard de leur responsabilité internationale (W. Fasslabend; J. Havranek). Face au poids des défis qui pèsent sur l'Europe, seule une intensification de la

coopération entre les états membres est envisageable, et il convient donc de remettre la PCSD au centre des priorités de l'UE (L. Gautier; K. Lisek) avec une question en arrière-fond : quelle politique de sécurité et de défense pour quelle Europe ? Cela implique qu'une réflexion approfondie soit menée en Europe et dans les capitales afin de définir des objectifs réalistes, d'identifier des intérêts partagés, et de poser les bases d'une culture stratégique commune. Certaines institutions, comme le collège européen de sécurité et de défense, peuvent participer favorablement à processus (M. de Langlois). Au final, l'Union ne doit pas nécessairement chercher à s'imposer comme une puissance militaire de premier plan ; elle peut notamment adopter une vue plus large de la sécurité, et chercher à agir prioritairement sur des dimensions civiles (I. Gyarmati). Mais dans les tâches de gestion des crises qu'elle accomplit, l'Union doit systématiquement rechercher une efficacité maximale. Son approche civilo-militaire et l'accent qu'elle met sur l'interopérabilité des forces sont sans aucun doute de bon point de départ (J. Havranek).



Werner FASSLABEND, ancien ministre autrichien de la Défense et président de l'Institut autrichien pour la politique européenne de sécurité

Une réflexion intéressante sur ces questions a d'ores et déjà été conduite au Parlement Européen. Dans son Rapport sur l'impact de la crise financière sur le secteur de la défense dans les pays membres de l'UE (2011/2177(INI)), K. Lisek préconise notamment une militarisation accrue de l'Union européenne, encourage l'armement, l'augmentation des investissements dans la recherche en matière militaire, de sécurité et de défense, ainsi que dans les équipements. Au final il apparaît de plus en plus clair qu'une capacité de défense européenne renforcée augmentera l'autonomie stratégique de l'Union (K. Lisek).

Plusieurs pistes sont examinées. Tout d'abord, la PCSD devrait mettre l'accent sur l'amélioration de la

coordination dans la planification de la défense. Cela inclut l'harmonisation des exigences militaires des états membres et le renforcement de l'interopérabilité des forces armées (K. Lisek). Le cas échéant, la création de noyaux de forces interopérables en Europe pourrait être envisagée (Y. Boyer). Ceux-ci disposeraient de capacités suffisantes pour évaluer les situations de crise et planifier des opérations.

Ensuite, la PCSD pourrait davantage s'appuyer sur la mise en commun et le partage de certaines capacités et structures de soutien, tout particulièrement dans les domaines du transport stratégique et tactique, de la cyberdéfense, du soutien logistique, de la maintenance, des capacités spatiales, du soutien médical, de l'éducation et de la formation, ainsi que de certaines capacités de niche (K. Lisek; L. Gautier). Différents modèles de « pooling & sharing » au niveau de l'UE existent : la mise en commun par la propriété conjointe, la mise en commun de moyens détenus nationalement, la mise en commun de l'acquisition de biens, ou le partage des rôles et des tâches, ainsi que leurs combinaisons. Quelle que soit la solution retenue, ce pooling & sharing européen préservera l'UE des « capability gaps » observés dans certains domaines, notamment le ravitaillement en vol ou de la surveillance maritime (L. Gautier). Cette démarche pourrait également s'accompagner d'un renforcement de la spécialisation des états-membres, étant entendu que les états membres abandonnant certaines capacités doivent être assurés que d'autres les leur fourniront (K. Lisek; L. Gautier).

La PCSD de demain devra en outre soutenir le développement de la recherche et de la technologie dans le secteur de la défense. Le rôle de l'Agence européenne de défense (AED) est ici fondamental. Une AED renforcée permettrait de renforcer la coordination et la planification des activités de recherche conjointes dans le secteur de la défense, d'éviter les duplications et promouvoir les meilleurs projets (K. Lisek; L. Gautier). L'Union doit de plus s'efforcer de créer une base industrielle et technologique forte (D. David). Face à la sophistication croissante des technologies, à la concurrence internationale aiguë et à la baisse des budgets de la défense, plus aucun état membre ne peut se targuer d'avoir une industrie de la défense durable au niveau strictement national (K. Lisek). Il conviendra donc de relancer des coopérations industrielles, d'ailleurs favorable à l'emploi, dans plusieurs domaines de la défense, notamment dans l'armement (drones, ravitaillement en vol, capacités spatiales...) (L. Gautier). Et aussi de supprimer les entraves au marché européen de la défense, en accentuant notamment la standardisation des

équipements (K. Lisek; R. Kacer).

Une réflexion pourrait enfin être menée sur la doctrine militaire de dissuasion nucléaire à adopter en Europe. A ce jour, les puissances nucléaires européennes ancrent cette doctrine dans l'assurance de représailles et la destruction mutuelle. Par la PCSD, l'UE pourrait offrir un changement de paradigme, en insistant notamment sur les gains mutuels que confèrent la coopération en matière de sécurité internationale (H. Gärtner). Cela permettrait notamment de

parer les courses à l'armement, de fonder les relations internationales sur d'autres bases que la défiance entre les acteurs, et de réduire les dépenses liées à la sophistication nucléaire (H. Gärtner). Au-delà de la dissuasion, l'UE pourrait par exemple instaurer une doctrine « no first use » ; retirer les pays ne disposant pas de capacité nucléaire de la liste des cibles potentielles d'attaque nucléaire ; et œuvrer à l'instauration de Nuclear Weapon Free Zones (H. Gärtner) ■

Discussion



« Merkollande » : nouvelle constellation pour la France et l'Europe Vienne, le 19 juin 2012



L La France a voté. La victoire de François Hollande et les élections législatives en juin marquent peut-être un changement de cap pour la France au niveau de sa politique économique et de sa politique étrangère et européenne. Elles annoncent peut-être aussi un nouvel équilibre dans la constellation européenne. La montée des partis d'extrême-gauche, et surtout d'extrême-droite, pourrait aussi avoir des conséquences en France, mais également auprès des partenaires européens, ainsi confrontés à de nouveaux défis.

C'est afin de discuter de ces nouveaux enjeux que le Centre Franco-Autrichien et l'Institut Français des Relations Internationales (Ifri) ont organisé, le 19 juin 2012, un débat bilatéral à Vienne, en collaboration avec le Kreisky Forum.

Plusieurs experts de la politique française et européenne ont débattu les implications de ces élections importantes, dont **Hans STARK**, secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemande (Cerfa) à l'Ifri, **Dominique DAVID**, directeur exécutif de l'Institut français des relations internationales,

Ifri, **Joëlle STOLZ**, correspondante pour „Le Monde“ à Vienne, **Eliane MOSSÉ**, ancien conseiller financier au Ministère des finances et de l'économie, conseiller à l'Ifri et **Peter JANKOWITSCH**, ancien ministre des affaires étrangères et secrétaire général du Centre franco-autrichien.

Les contributions des intervenants sont pour la plupart consultables sur le site internet du CFA : www.oefz.at.



Textes et supports des interventions sont disponibles sur notre site Internet, www.oefz.at

Synthèse

La présente synthèse est diffusée sous la seule responsabilité du Centre Franco-Autrichien. Son contenu n'engage pas les auteurs auxquels elle fait référence, ni celle des coorganisateur de la conférence.

Les élections en France

Les résultats des dernières élections en France témoignent d'un bouleversement majeur dans le paysage politique français. La gauche gouverne aujourd'hui dans la plupart des grandes villes françaises, la quasi-totalité des régions, et elle est majoritaire tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat (H. Stark; P. Jankowitsch). Cette concentration de pouvoir lui confère une grande responsabilité dans la gestion des affaires de l'état, et lui donne une marge de manœuvre importante dans le choix des orientations politiques de la France. Compte tenu du poids politique de la France en Europe, ces élections suscitent également un fort intérêt à l'étranger, car elles résonnent comme une nouvelle impulsion donnée à l'intégration européenne (P. Jankowitsch). L'élection de François Hollande porte à cet égard de nouveaux espoirs, partout en Europe (P. Jankowitsch), quand bien même la campagne française ne s'est pas faite sur les questions européennes (D. David). Car l'élection de François Hollande est avant tout marquée par un rejet -celui de Nicolas Sarkozy. Pour beaucoup d'électeurs, celui-ci a incarné l'insécurité, quand son compétiteur s'est efforcé de rassurer les Français (D. David). Le pessimisme culturel des Français a alors joué en la faveur du second.

La campagne française a en réalité laissé bien peu de place à la question du rejet de l'Europe (D. David). Malgré l'importance des votes d'extrême droite et d'extrême gauche, l'euroscpticisme a peine à trouver une audience, et les électeurs du Front National, comme ceux du Front de Gauche, n'ont pas défini leur position en fonction d'une attitude de rejet à l'encontre de l'Europe. Au fond, il y a en France peu d'opposition à la construction européenne (D. David). Cela ne signifie pas que les Français s'identifient volontiers à Bruxelles. Au contraire, ils sont mus par des doutes croissants à l'égard de la construction européenne, et en particulier des institutions qu'ils jugent incompréhensibles, illisibles et impuissantes (D. David).

L'élection de François Hollande peut enfin être analysée à la lumière de l'affaiblissement incessant des droites classiques européennes, qui profite aux droites extrêmes (J. Stolz). Alors que les problèmes économiques prennent le premier plan, les droites clas-



J. STOLZ, correspondante du journal « Le Monde » à Vienne

siques courent le risque de se compromettre en négligeant les questions sociales au profit de réponses purement économiques. La faiblesse des critiques adressées à Viktor Orban par les gouvernements de droite en Europe est à ce titre révélatrice d'une perte d'identité dans ce qui constitue les droites classiques par opposition aux droites nationalistes (J. Stolz).

Le couple franco-allemand

Avec les élections françaises, les relations franco-allemandes semblent avoir pris un virage pour le moins mouvementé, et l'on ne peut évacuer la possibilité d'un éloignement, du moins provisoire (H. Stark). L'élection d'un nouveau Président en France a toujours donné lieu à une réévaluation de la relation franco-allemande et à l'expression de différents tropismes (vers la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, ou aujourd'hui les pays d'Europe méridionale). Cette réévaluation a généralement duré deux ou trois ans, avant que les liens avec l'Allemagne ne se reconsolident sensiblement. Le problème est aujourd'hui que les décideurs politiques européens doivent agir dans l'urgence (H. Stark). François Hollande doit donc trouver très rapidement le ton d'une coopération rapprochée, afin de ne pas jeter le trouble sur une situation déjà fragile. La France et Allemagne représentent après tout près de 50% du PIB de l'UE et un tiers de la population européenne. Ce sont deux

poinds lourds, deux forces motrices pour la construction européenne, qui portent une dynamique incontestable. Or ces deux pays ne se ressemblent pas. Ils ont des politiques économiques et des philosophies politiques très différentes (H. Stark) : L'Allemagne est un pays industriel, alors que la France l'est de moins en moins. L'Allemagne a connu un processus de réformes structurelles initié dans les années 1980 et mis en œuvre une politique fondée sur l'offre. La France a plutôt adopté un modèle keynésien, et a échappé aux réformes. L'Allemagne est fédérale, la France est centralisée. L'Allemagne a une croissance fondée sur les exportations, alors que la France, privilégiant son marché intérieur, mise sur la demande domestique. La France a un bilan commercial déficitaire alors que l'Allemagne est bénéficiaire.

Les différences entre la France et l'Allemagne touchent aussi leur politique européenne. Vis-à-vis de l'élargissement, par exemple, l'Allemagne y est plutôt favorable, alors que la France n'a pas caché sa réticence à accepter de nouveaux états membres (E. Mossé). A ces différences significatives, l'élection de François Hollande ajoute des différences de vues idéologiques. François Hollande s'oppose notamment à la position allemande d'Angela Merkel en matière de régulation budgétaire et d'austérité contrôlée (D. David). La gauche au pouvoir en France, il est peu probable que la politique d'austérité prônée pour l'Europe par Angela Merkel puisse alors être acceptée (H. Stark). Fidèle à la tradition française, François Hollande préconise une politique de relance financée par un certain nombre de fonds (structurels, BEI), et la mutualisation, au moins partielle, de la dette (D. David). Le deuxième point pose le plus de problèmes à l'Allemagne, car celle-ci exige comme condition sine qua non une mise sous contrôle européenne des politiques budgétaires nationales, c'est-à-dire une Union politique plus étroite (D. David). Sans être hostile à un approfondissement de l'Union, François Hollande est réticent à l'idée d'une marche forcée vers le fédéralisme, qui susciterait des réponses souverainistes (D. David).

Malgré les pommes de discordes, le couple franco-allemand fait néanmoins partie de la réalité de la vie politique européenne aux yeux Français, et apparaît comme normal. Il n'y a d'ailleurs pas d'alternatives à une coopération franco-allemande renforcée en Europe, ni pour la France ni pour l'Allemagne (H. Stark; D. David). Il faut donc nuancer la portée des tensions qui apparaissent aujourd'hui (D. David). Certes, la politique européenne de l'Allemagne essuie en France un certain nombre de critiques; mais ces critiques ne

sont pas mues par un anti-germanisme profond (D. David). Elle ciblent la vision rigoriste et institutionnelle que l'Allemagne adopte à l'égard de la construction européenne (D. David), et oublient l'esprit de solidarité dont Berlin fait aussi preuve: un tiers du fonds de sauvetage européen est ainsi financé par l'Allemagne (H. Stark). Ces critiques à l'égard de l'Allemagne gagneraient d'ailleurs à analyser en contrepoint les faiblesses de la France, et notamment son incapacité à remettre en question son modèle et l'absence de débat en France sur le futur de l'Union Européenne (D. David).

François Hollande et Angela Merkel font donc face à un triple défi : premièrement, renforcer les ponts entre la France et l'Allemagne, dans la lignée des gouvernements précédents. Deuxièmement, établir un dialogue entre la gauche (en France) et la droite (en Allemagne) (H. Stark). Cela pourrait être en réalité plus simple qu'il n'y paraît, dans la mesure où François Hollande n'agit pas sous la pression du Front de Gauche ou du Parti Communiste. Il peut donc chercher à s'orienter vers la social-démocratie, et bâtir plus aisément des passerelles avec l'Allemagne (H. Stark). Enfin, François Hollande et Angela Merkel doivent trouver un terrain d'entente au niveau européen sur le destin de l'UE par une réflexion politique, et pas seulement technique (D. David; H. Stark)



H. STARK, secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemande (Cerfa), Ifri, Paris, **E. MOSSÉ**, ancien conseiller financier au Ministère des finances et de l'économie, conseiller à l'Ifri, Paris, **P. JANKOWITSCH**, ancien ministre des affaires étrangères, secrétaire général du Centre franco-autrichien, Vienne



Le rôle de la France en Europe et dans le monde Vienne, le 6 juin 2012



En juin 2012, le Centre Franco-Autrichien a co-organisé avec l'Académie diplomatique de Vienne, le Renner Institut et l'Association des Français à l'Étranger (Adfe) une conférence-débat avec **Hubert Védrine**, ancien Ministre des affaires étrangères de France et aujourd'hui Président de l'Institut François Mitterrand. Furent également conviés à débattre **Karl A. Duffek**, directeur du Renner Institut, **Hans Winkler**, directeur de l'Académie diplomatique de Vienne, **Peter Jankowitsch**, secrétaire général du CFA et **Elisabeth Kervarrec**, journaliste.

Cette conférence-débat s'est intéressée au rôle de la France en Europe et dans le monde au regard des défis géopolitiques contemporains. Le discours de **M. Jankowitsch** est ici retranscrit.



H. WINKLER, directeur de l'Académie diplomatique de Vienne, **H. VÉDRINE**, ancien Ministre des affaires étrangères de France, **Karl A. DUFFEK**, directeur du Renner Institut, **P. JANKOWITSCH**, ancien ministre des affaires étrangères, secrétaire général du Centre franco-autrichien, Vienne; @ Walter Henisch

Discours d'ouverture

Par Peter Jankowitsch

Excellences,
Monsieur le Ministre et cher Hubert Védrine
Mesdames & Messieurs

Le Centre Franco-Autrichien pour le rapprochement en Europe, trait d'union depuis de nombreuses années entre la France et l'Autriche en Europe, est très heureux de s'associer avec l'Institut Karl Renner, l'Académie Diplomatique de Vienne et l'ADEF à cette soirée consacrée au rôle de la France en Europe et dans le monde.

L'intérêt pour ce sujet est autant plus grand que la France, le 6 mai de cette année s'est donnée, dans la personne de François Hollande, un nouveau Président, lequel a nommé peu après un nouveau Premier Ministre avec un nouveau gouvernement. Avec Hans Winkler et Karl Duffek avant moi je me réjouis de l'extraordinaire chance qui nous est offerte par la présence de Hubert Védrine, venu à Vienne pour nous parler d'un sujet qu'il connaît mieux que quiconque,

ayant été, durant une longue période, l'un des grands architectes de la politique étrangère de la France. L'action d'Hubert Védrine au Quai d'Orsay, adresse prestigieuse comme le Ballhausplatz à Vienne ou Downing Street à Londres, fut appréciée - fait rarissime en France - aussi bien par la gauche que par la droite. En témoigne une citation que j'aimerais vous faire partager:

« Ce qui caractérise Hubert Védrine, c'est une grande finesse d'analyse alliée à une parfaite maîtrise des rouages diplomatiques, la fidélité à des convictions affirmées, en même temps qu'une ouverture d'esprit à rebours de tout esprit dogmatique. A cela s'ajoute ce qui fait de lui un homme d'un commerce toujours agréable : sa courtoisie, sa pondération naturelle. Hubert Védrine n'est ni le représentant d'une caste, ni celui d'un parti. Sa liberté de jugement le distingue tout autant des cercles diplomatiques traditionnels. Dans sa conception de la politique étrangère française, comme dans sa vision du monde, il réussit

à concilier l'exigence gaullienne et le pragmatisme mitterrandien, l'attachement profond à la souveraineté nationale et la conscience éclairée d'une nécessaire adaptation aux évolutions de l'Histoire »

C'est nul autre que Jacques CHIRAC qui a écrit ces lignes dans ses mémoires, rappelant ainsi l'extraordinaire talent de Hubert Védrine, qui s'est exprimé dans une difficile pourtant période lors de la cohabitation entre un gouvernement de gauche, présidé par Lionel JOSPIN et un Président de droite, Jacques CHIRAC. Ce talent l'avait d'ailleurs déjà accompagné dans une autre période de cohabitation quand, Secrétaire Général de la Présidence de la République sous François Mitterrand, il veillait au bon déroulement des relations entre, cette fois, un gouvernement de droite et un Président de gauche.

Nous sommes d'ailleurs aujourd'hui, le 6 juin 2012, très proches d'un anniversaire important dans la vie politique de Hubert Védrine, puisque c'est un 4 juin, il y a 15 ans maintenant, le 4 Juin 1997, que Lionel JOSPIN le nommait Ministre des Affaires Etrangères de la France. Cette nomination sera la première culmination d'une brillante carrière qui, depuis sa sortie de l'ENA, ou il fait partie de la promotion Simone Weil, connaît des étapes toujours plus importantes dans la diplomatie française, au Conseil d'Etat et à l'Elysée.

Parmi les nombreuses crises que Hubert Védrine a dû affronter durant ses années au Quai d'Orsay, il y a celle de la guerre du Kosovo dont le règlement diplomatique était l'une de ses priorités. Ainsi, il co-présida avec son collègue britannique, feu Robin Cook la Conférence de Rambouillet, qui devait jeter les bases d'un règlement politique au conflit et offrir à la Serbie de Slobodan Milosevic une dernière chance d'échapper à l'intervention de l'OTAN.

Quand, au début de l'année 2000, une nouvelle formule de gouvernement en Autriche qui n'exclut plus un parti d'extrême droite déclenche une crise de confiance entre l'Autriche et les autres membres de l'Union Européenne, c'est Hubert Védrine qui permet de continuer certaines formes de coopération entre la France et l'Autriche comme celle par le Centre Franco Autrichien et je profite de cette opportunité pour le remercier publiquement de cette confiance, encore aujourd'hui.

Hubert Védrine, Ministre des Affaires Etrangères de la France, a aussi développé sa propre vision du monde contemporain qu'il analyse en profondeur. Dans ce contexte on lui doit la notion et l'utilisation du terme "Hyperpuissance" pour qualifier les Etats Unis. Quand

Hubert Védrine quitte, en 2002 ses fonctions ministérielles, de nombreuses missions et nouvelles charges en France et dans le monde l'attendent. Ainsi, Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies le nomma membre du Haut Conseil pour l'Alliance des Civilisations, et en 2007 aux côtés de Nicolas Hulot, Alain Juppé et Edgar Morin il prépare la Conférence de Paris sur l'environnement visant à poser les bases d'une future Organisation des Nations Unies pour l'Environnement. Parmi d'autres fonctions et emplois à Paris il préside aussi l'institut François Mitterrand, appelé à préserver le souvenir de ce grand homme d'Etat français.

En même temps Hubert Védrine continue de se consacrer à la réflexion et à l'analyse sur l'état du monde et des relations entre états et nations. Auteur de nombreuses publications, comme dernièrement une œuvre intitulée "Dans la mêlée mondiale", il fut aussi, en 2007, chargé par le Président Sarkozy de la rédaction d'un rapport sur la France et la mondialisation qui, me semble-t il, garde toujours son actualité, et dans lequel il trace les grandes lignes que la politique étrangère de la France pourrait suivre. Hubert Védrine est donc parmi ceux qui ont guidé, avec plus ou moins de fortune, la politique étrangère de la France celui qui l'a le mieux réfléchi, et qui a toujours accompagné son action avec sa pensée ; bref c'est certainement parmi les ministres des affaires étrangères qui l'ont précédés et qui l'ont suivi l'intellectuel le plus accrédité. Nous attendons donc avec impatience ce qu'il voudra bien nous dire ce soir, et je passe ainsi la parole à Elisabeth Kervarrec, qui sera, ce soir, notre modératrice.

Peter Jankowitsch,
Secrétaire Général du CFA



Hubert VÉDRINE, ancien Ministre des affaires étrangères de France;
@ Walter Henisch



La Hongrie et l'Europe Paris, le 4 avril 2012



En avril 2012, le Centre Franco-Autrichien et l'Institut Français des Relations Internationales (Ifri) a organisé une conférence - débat sur le thème de la « Hongrie et l'Europe ». Cette conférence - débat, dont le discours d'ouverture de Peter Jankowitsch est ici présenté, fut l'occasion, pour les participants, de dresser un bilan des réformes initiées par le gouvernement de Viktor Orban et pointées du doigt par l'Union Européenne. Face à la montée des nationalismes en Hongrie, le Centre cherche ainsi à nourrir une réflexion approfondie sur cette thématique.

Outre **Peter Jankowitsch**, ancien ministre autrichien des affaires étrangères, les participants au séminaire comptaient parmi eux **Robert Badinter**, ancien président du Conseil Constitutionnel, Sandor Richter, chercheur à l'Institut des études économiques de Vienne (WIIW), **Thomas Schreiber**, journaliste et professeur associé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et **Dominique Moisi**, conseiller spécial à l'Ifri.

Dans son exposé, **Robert Badinter** a abordé les « inquiétudes » qui pèsent sur « l'évolution institutionnelle et constitutionnelle de la Hongrie ». Selon lui, la réforme constitutionnelle, qui fut menée à terme en seulement neuf jours, ouvre la porte à une remise en question du droit à l'avortement, bannit la possibilité d'autoriser le mariage homosexuel, et promeut une vision de la nation hongroise, notamment au-delà des frontières de la Hongrie, qui suscite l'instabilité régionale. Par ailleurs, la prolifération des lois organiques, ne pouvant être modifiées qu'a-



R. BADINTER, ancien président du Conseil Constitutionnel; Thomas Schreiber, journaliste et professeur associé à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

vec une majorité des 2/3, verrouille l'avenir législatif de la Hongrie en sapant la notion d'alternance politique. Elle traduit « un abus de majorité », qui réduit considérablement la marge de manœuvre des majorités qui succéderont à celle qui détient aujourd'hui le pouvoir au Parlement. Cette prolifération constitue un blocage des processus démocratiques. La nouvelle Constitution réduit en outre le pouvoir de censure constitutionnelle, essentiel dans une démocratie, de la Cour Constitutionnelle en matière budgétaire, et ébranle l'indépendance de la magistrature en commandant, par une procédure détournée, son renouvellement. Au final, cette réforme met en place un système qui porte en lui de grands risques. C'est à ce titre et au regard des inquiétudes que cela suscite, qu'il convient d'être vigilant.

L'intervention de Robert Badinter est consultable sur le podcast de l'Ifri: http://www.dailymotion.com/video/xpxflx_la-hongrie-et-l-europe-robert-badinter-inquiet-des-evolutions-institutionnelles-du-pays_news

Discours d'ouverture

Par Peter Jankowitsch

Excellences ,
Mesdames, Messieurs

Permettez -moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue. Cette première réunion-débat du CFA de l'année 2012 ouvre une nouvelle édition de ce genre, avec des manifestations organisées par le CFA et l'IFRI pour la plupart à Paris mais parfois aussi à Vienne.

Elles doivent compléter et souvent préparer ou animer la série de conférences et de colloques internationaux que nous organisons dans la poursuite de la mission principale de notre Centre, notamment celle de favoriser le rapprochement, mais aussi l'entente entre états européens, principalement entre les états d'Europe centrale et orientale et les états d'Europe occidentale.

La réunion de ce soir sera consacrée, comme un certain nombre de celles qui l'ont précédée à l'un des nouveaux membres de l'Union Européenne: la Hongrie.

Pour le CFA le sujet de la Hongrie n'est pas nouveau puisque c'est en Hongrie et plus exactement à Budapest en 1983 que les travaux du Centre sur un possible rapprochement entre ce qu'on appelait à l'époque l'Est de l'Europe - et nos pays, France et Autriche, ont commencé. Cette première conférence a eu lieu à une époque où la division de l'Europe était encore une douloureuse réalité.

Mais déjà à cette époque, la Hongrie, qui était celle de János KADAR et de son système économique dénommé "communisme goulasch" montrait des signes bien lisibles d'autonomie et de diversité par rapport au bloc soviétique, signes qui se traduisaient par une volonté de dialogue et d'ouverture qui encourageait notre Centre à commencer son travail de rapprochement envers ce pays, comme d'ailleurs envers la Pologne de la même époque. Ce n'est donc peut être pas par pur hasard que les débuts spectaculaires du grand tournant de 1989 se situèrent précisément à la frontière austro-hongroise, où le Rideau de Fer tomba bien avant la chute du Mur de Berlin, et ceci grâce à l'esprit d'ouverture et à la volonté de changement des dirigeants hongrois de l'époque tels que Gyula HORN et quelques autres.

C'est donc dans un nouveau contexte que le Centre a continué à organiser de nombreuses conférences à Budapest, conférences qui avaient comme objectif de répondre à la volonté d'une nouvelle démocratie de se rapprocher au plus vite de l'Europe. Cet objectif fut, comme vous le savez, finalement atteint en 2004 avec l'adhésion de dix nouveaux membres à l'Union. Durant toute cette phase de transition dans les années 90, la Hongrie fit partie, avec Slovaquie ou la République Tchèque notamment, d'un "peloton de tête" parmi les pays candidats d'Europe centrale et orientale. Aujourd'hui, cette période heureuse, où la Hongrie semblait être une sorte d'élève modèle de l'Union paraît être assez loin.

Déjà depuis un bon nombre d'années sa situation économique s'est aggravée, situation à laquelle s'ajoutent les retombées de la grande crise économique et financière, et qui frappe un pays déjà atteint par un ralentissement constant de sa croissance, une inflation élevée et un fort déséquilibre budgétaire. Cette crise économique est par ailleurs accompagnée par une forte crise politique caractérisée par une profonde et grandissante polarisation entre ses forces

politiques majeures, favorisant une radicalisation des extrêmes, surtout de l'extrême droite.

Ainsi, et comme le remarque Benedek JAVOR, l'actuel leader du Parti des Verts: "La vie politique dans ce pays est devenue une guerre civile froide, ou l'objectif n'est pas de remporter des élections, mais de détruire l'adversaire. Depuis vingt ans, l'élite hongroise n'a pas réussi à enraciner une culture démocratique". Une élection parlementaire tenue en avril 2010, et qui offrit une majorité écrasante au parti FIDESZ, présidé par l'un des grands combattants politiques des années passées, Viktor ORBAN semblait à même d'ouvrir une nouvelle parenthèse dans un pays longtemps secoué par des troubles politiques et des crises économiques. Cependant c'est avec son accession au pouvoir qu'une nouvelle, une troisième crise s'annonçait, une crise avec l'Europe.

Si l'on cherche les origines de cette crise, elles se trouvent autant dans la nouvelle méthode de gouverner de Viktor ORBAN que dans la substance même des mesures si rapidement adoptées après son écrasante victoire sur une gauche discréditée par des années de déclin économique, de laxisme budgétaire et par des affaires de corruption retentissantes. Cette victoire, même si elle était assez inhabituelle dans un pays longtemps divisé entre la gauche et la droite, n'avait certainement rien d'inquiétant en soi, même si, pour la première fois depuis 1990, un parti s'apprêta à gouverner seul en Hongrie. Mais ce qui inquiéta rapidement fut la manière dont Victor ORBAN se servit de ce pouvoir absolu. Ainsi en 18 mois plus de 300 lois furent adoptées, soit près d'une par jour ouvrable dans un Parlement pratiquement sans opposition. Toutes les grandes institutions furent ainsi réformées à la hâte comme la justice, les médias, la banque centrale et aussi la Constitution. Comme le regrette dans un entretien avec le "MONDE" Peter Akos BOD, ancien ministre dans le premier gouvernement démocratique de droite, celui de Jozsef ANTAL, toutes ses mesures "vont dans la même direction, celle d'une forte concentration du pouvoir". Un pouvoir qui, en verrouillant tous les contre-pouvoirs semble dirigé vers l'érection d'un état FIDESZ, excluant tout changement futur.

Des inquiétudes sur le futur de la démocratie hongroise sont aujourd'hui exprimées de manière plus ou moins forte par toutes les institutions européennes, par l'Union Européenne elle-même, ainsi que par le Conseil d'Europe, par le Parlement Européen et par la plupart des grandes familles politiques européennes. Si ces inquiétudes ont certainement permis d'ouvrir un dialogue entre le nouveau pouvoir en Hongrie et l'Europe, et si la Hongrie a certainement accepté de réviser un certain nombre de mesures prises aupara-

vant, le climat de méfiance et d'insécurité qui s'est installé entre la Hongrie et les autres états membres de l'Union n'a pas disparu. De plus, ce climat n'est pas amélioré par la pratique d'une rhétorique ultranationaliste dans laquelle les injustices faites à la Hongrie par le Traité de Trianon, oubliées à juste titre par le reste de l'Europe prend une place de choix.

Au cours de cette réunion, qui profite de la présence d'un nombre d'experts de premier plan sur la Hongrie, sur son économie et sa politique, mais aussi de la présence particulièrement précieuse de Robert BADINGER, ancien Président de la Cour Constitutionnelle

de la France, dont le nom est synonyme avec l'idée de la défense des droits de l'homme et du citoyen, nous essayerons de répondre à quelques unes des questions les plus importantes et les plus pressantes qui se présentent dans le contexte actuel au sujet de la Hongrie, qui pour la France comme pour l'Autriche reste un pays ami. C'est donc dans un esprit d'amitié, mais certainement aussi dans un esprit d'inquiétude et de compassion que ce débat devrait se dérouler.

Peter Jankowitsch,
Secrétaire Général du CFA

L'Agenda du Centre Franco-Autrichien



« Une stratégie européenne pour l'espace alpin »

Conférence internationale
Innsbruck, 11 octobre 2012



La prochaine conférence internationale du Centre Franco-Autrichien, intitulée « Vers une stratégie européenne pour l'espace alpin », se tiendra au « congress Innsbruck » le 11 octobre 2012. Elle abordera les questions de politique régionale en Europe, et plus particulièrement celles liées à l'établissement d'une stratégie de l'Union Européenne pour l'espace alpin.

Par l'établissement de stratégies régionales, l'Union Européenne vise à favoriser la coopération régionale en établissant des structures permettant de traiter des problématiques nécessitant une approche commune. L'Union a d'ores et déjà innové, avec succès, dans l'espace danubien et l'espace baltique. L'espace alpin offre également des conditions favorables à l'établissement d'une stratégie européenne. Des structures régionale sont déjà en place, notamment l'ARGE Alp, qui offrent une plateforme commune, promeuvent la coopération régionale dans plusieurs domaines, et créent de nouvelles opportunités entre les participants.

Par l'organisation d'une conférence sur ce thème, le Centre Franco-Autrichien souhaite examiner la forme que pourrait prendre une stratégie européenne pour l'espace alpin, le rôle que peuvent jouer les institutions concernées, et les applications qu'une telle stratégie, établie au niveau européen, pourraient avoir pour l'espace alpin.

Cette conférence comptera comme participants des représentants de premier plan issus monde politique, économique, académique et de la société civile de la région alpine (Autriche, France, Suisse, Liechtenstein, Italie, Allemagne et Slovénie). Des représentants du Comité des Régions de l'Union Européenne et du Parlement Européen seront également invités.

Elle sera suivie le 12 octobre 2012 par une "Conférence des Etats et régions alpines" organisée à la Hofburg Innsbruck, à laquelle Johannes Hahn, commissaire européen à la politique régionale, participera, afin de porter le projet de "macro-région alpine" au niveau national et européen.

Le Centre Franco-Autrichien sera appuyé dans la préparation de la conférence par le gouvernement régional du Tyrol. Il coopérera également avec le Groupe de Travail des Pays Alpains, les partis à la Convention Alpine ainsi que d'autres organisations actives dans la région, notamment la Commission pour la protection des Alpes.

Langues de travail : français, allemand, italien et anglais avec interprétation simultanée.

Programme et inscriptions disponibles sur
www.oefz.at

Les Analyses du CFA

La Présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne

Preuve de maturité par temps de crise

par Agnieszka Lada, *Analyses du CFA n°2*, mars 2012



En assumant, pour la première fois, la présidence semestrielle du Conseil de l'Union européenne (UE), en juillet 2011, la Pologne s'est trouvée face à de nombreux défis. Bien préparé, doté d'une politique européenne robuste et conscient des limites induites par le système post-traité de Lisbonne, le pays a habilement accompli sa mission. Le semestre a renforcé la position polonaise sur la scène européenne et fait de la Pologne un État membre mûr. Le test de maturité a donc été réussi malgré des conditions difficiles. C'est, en substance, le message qu'Agnieszka Lada transmet au fil de son analyse, récemment publiée par le CFA et l'Ifri dans les Analyses du CFA.

Les Analyse du CFA sont collection consacrée à l'analyse de l'évolution politique, économique et so-

ciale de l'Europe centrale et des Balkans : politique étrangère, politique intérieure, politique économique et questions de société. Les « Analyses du CFA » sont des textes concis, à caractère scientifique et de nature *policy oriented*. Elles sont accessibles sur le site Internet du CFA, où elles peuvent être consultées et téléchargées gratuitement.

Agnieszka ŁADA est Senior Fellow à l'Institut des affaires publiques à Varsovie (www.isp.org.pl), dont elle dirige le programme Europe. Ses travaux portent sur les thèmes liés à l'UE (institutions de l'UE, politique étrangère), ainsi que sur les relations germano-polonaises.

Les Activités du Secrétaire général



Les activités de M. Peter JANKOWITSCH Premier semestre 2012



Le Président Fédéral reçoit M. JANKOWITSCH

Le 10 janvier, M. Heinz FISCHER, Président Fédéral de l'Autriche a une nouvelle fois reçu M. JANKOWITSCH afin de s'informer des activités du CFA prévues pour l'année 2012. Au cours de cet entretien, M. FISCHER a manifesté un vif intérêt pour le déroulement des divers projets et études du Centre, et a demandé au Secrétaire Général de le tenir informé de ses résultats.

Réunion avec les dirigeants du Land de Tyrol

Le 1 février 2012, plusieurs dirigeants du Land de Tyrol, dont Mr. Günter PLATTER, Gouverneur du Tyrol et M. Herwig VAN STAA, Président de la Diète du Tyrol,

ont reçu M. JANKOWITSCH à Innsbruck dans le cadre des pourparlers préparatoires pour la conférence du CFA sur une stratégie européenne pour les pays alpins, qui se tiendra dans la capitale du Tyrol, le 11 Octobre 2012. MM. PLATTER et VAN STAA ont assuré le Secrétaire Général que le CFA pourra profiter du plein appui de leurs services dans la préparation de cette conférence, la première tenue par le CFA à Innsbruck.

Nouvel Ambassadeur de Croatie à Vienne

Le nouvel Ambassadeur de Croatie à Vienne, M. BAKOTA, a profité d'une visite de courtoisie auprès de M. JANKOWITSCH pour l'assurer de l'importance que son gouvernement attache à sa coopération avec le

Les activités du Secrétaire Général

CFA, dont les travaux lui ont contribué à rapprocher la Croatie de l'Union Européenne. Il a en outre assuré à M. JANKOWITSCH que la Croatie serait heureuse d'accueillir de nouvelles conférences du CFA, dans la lignée de celle organisée à Opatija en 2005 et à Zagreb en 2010.

L'avenir européen des Balkans.

Le 7 février une importante conférence, présidée par les Secrétaire Généraux des Ministères des affaires étrangères de France et d'Autriche, a réuni dans les salons de l'Ambassade d'Autriche à Paris un groupe d'experts reconnus issus des deux pays, afin d'examiner l'état actuel des relations des états des Balkans avec l'Union Européenne. Invité par Mme Ursula Plassnik, nouvelle Ambassadrice d'Autriche à Paris, M. JANKOWITSCH a participé à cette réunion, dont le sujet est d'un très grand intérêt pour le CFA et ses futures travaux.

Remise d'une décoration au Président du CFA

Le 8 février M. JANKOWITSCH a assisté dans les salons de l'Institut de France à Paris à une cérémonie au cours de laquelle M. Gabriel de BROGLIE, Chancelier de l'Institut de France, a remis les insignes de Grand Officier de l'Ordre National du Mérite de la France à M. Thierry de MONTBRIAL, Directeur Général de l'IFRI et Président du CFA. Pendant cette cérémonie, des nombreux contacts avec des personnalités proches du CFA et intéressées par ses travaux ont pu être développés.

Le Secrétaire Général des Nations Unies à Vienne

Avec des nombreuses personnalités du monde politique et diplomatique de la capitale autrichienne, M. JANKOWITSCH était, le 16 février, l'invité du Président Fédéral de l'Autriche, M. Heinz FISCHER, à l'occasion d'une réunion avec le Secrétaire Général des Nations Unies, M. BAN Ki-Moon, qui s'est exprimé sur des questions de politique internationale. La présence d'un certain nombre de hauts fonctionnaires des Nations Unies entourant M. BAN Ki-Moon a offert à M. JANKOWITSCH l'occasion de nouer des contacts en vue d'une future coopération entre le CFA et certaines des agences des Nations Unies, basées à Vienne ou à Genève.

Assemblée Parlementaire de l'OSCE

Une réception s'est tenue le 23 février à l'Assemblée Nationale de l'Autriche, à l'occasion de la session d'hiver de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE. Cette réception a offert à M. JANKOWITSCH l'occa-

sion d'établir de nouveaux contacts avec des députés des pays qui pourraient être intéressés par les travaux du CFA en Europe du Sud-est et dans les Balkans en particulier.

Mme Nicole BRICQ à Vienne

Le 9 mars 2012, Mme Nicole BRICQ, alors Rapporteur Général de la Commission des Finances du Sénat français et aujourd'hui Ministre du Commerce Extérieur, a rencontré M. JANKOWITSCH dans le cadre d'une visite de travail à Vienne. Cette prise de contact avait pour objet de l'informer des travaux du CFA et de l'inviter à de futures conférences.

Réunion avec la Commission Européenne

Le 14 mars, M. JANKOWITSCH était reçu à Bruxelles par M. Johannes HAHN, Commissaire Européen en charge de la politique régionale, et d'un certain nombre de ses collaborateurs afin d'examiner le projet de conférence du CFA sur une stratégie européenne pour l'espace alpin. M. HAHN a adressé à M. JANKOWITSCH son appui pour une telle initiative et l'a assuré de la pleine coopération de ses services dans la préparation de cet événement.

Les adieux à M. Philippe CARRÉ

Le 17 mars, le Secrétaire Général (avec des nombreuses personnalités du monde diplomatique de Vienne) était l'invité de M. Johannes KYRLE, Secrétaire Général du Ministère Fédéral des affaires européennes et internationales d'Autriche, à l'occasion d'une réception offerte en l'honneur du départ de M. Philippe CARRÉ, Ambassadeur de France à Vienne. M. JANKOWITSCH a profité de cette réception pour réitérer à M. CARRÉ les remerciements du Centre pour l'appui indéfectible, dont il a toujours pu bénéficier de sa part.

La Hongrie et l'Europe

Le 4 avril, M. JANKOWITSCH a présidé, dans les locaux de l'IFRI à Paris une réunion-débat consacrée à la situation actuelle en Hongrie. (voir page 14)

Le nouvel Ambassadeur de France au CFA

Le 7 mai 2012, M. Stéphane GOMPERTZ, nouvel Ambassadeur de France en Autriche était reçu au siège du CFA à Vienne pour une visite de courtoisie. Offrant la bienvenue à M. GOMPERTZ et le remerciant de l'intérêt qu'il a porté dès son arrivée à Vienne pour cette organisation et ses travaux, M. JANKOWITSCH a profité de sa présence pour lui présenter les autres mem-

Les activités du Secrétaire Général

bres de son équipe et l'informer sur les actuels projets du Centre. Au cours de la discussion, M. GOMPERTZ a développé un certain nombre d'idées pour de futurs travaux pour le développement des relations bilatérales entre la France et l'Autriche.

M. VERDRINE a l'Académie Diplomatique de Vienne

Invité par l'Institut Karl Renner, le CFA et l'Académie Diplomatique de Vienne M. Hubert VEDRINE, ancien Ministre des affaires étrangères de la France a donné une conférence, le 6 juin, sur "Le rôle de la France en Europe et dans le monde" devant un public nombreux et très intéressé par ses propos. Dans son discours d'ouverture, M. JANKOWITSCH a donné un aperçu de l'action au Quai d'Orsay de M. VEDRINE, et a résumé son bilan en insistant le rôle très positif que ce dernier a joué pour la politique étrangère française. (voir page 12)

Coopération avec des régions françaises

Le 25 juin, M. Bernard SOULAGES, Vice-président délégué à l'Europe et aux relations internationales, a reçu le Secrétaire Général au nouveau siège de la Région Rhône-Alpes à Lyon. Au cours de cette rencontre le principe d'une coopération étroite entre cette Région et le CFA en vue de la préparation de sa conférence sur une stratégie européenne pour l'espace alpin a été établi. Dans les semaines à venir, des contacts avec d'autres régions françaises intéressées

par cette conférence sont prévus.

Félicitation au nouveau Président de la République

Dans une lettre de M. Pierre BESNARD, Chef de Cabinet du Président de la République, M. François HOLLANDE a remercié le Secrétaire Général du CFA pour les félicitations qu'il lui a adressées à l'occasion de son élection, et l'a assuré de sa détermination à rassembler ses concitoyens dans une République fondée sur les valeurs de justice, d'égalité, de tolérance et de progrès. M. JANKOWITSCH s'est vu signifié que M. HOLLANDE compte en outre sur "sa précieuse mobilisation afin d'ouvrir en faveur d'une Europe solidaire."

Comité des Régions de l'Union Européenne

Le 27 juin une rencontre à Bruxelles avec M. Gianluca SPINACI, membre du Cabinet de l'actuelle Présidente du Comité des Régions de l'Union Européenne, Mme Mercedes BRESSO a permis d'établir des contacts plus étroits avec cette importante institution européenne en vue des prochaines conférences du CFA.



